

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

E-0103-5.1 RENOUVELLEMENT DE LOCATION D'ESPACE DANS L'ÉDIFICE « PORT-DE-MER »  
POUR LE CAMPUS LONGUEUIL

Le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1029** déposé aux archives, **autorise**:

- la conclusion d'une entente pour prolonger la durée du bail pour des espaces locatifs de 19 245 pieds carrés au 101, place Charles-Le-Moyne, à Longueuil, pour une période de cinq (5) ans, du 19 décembre 2015 au 18 décembre 2020, selon les mêmes termes et conditions, sauf pour le loyer de base, qui sera de 14,50 \$ le pied carré. Le loyer total pour la période de cinq (5) ans, incluant le loyer additionnel et les taxes ristournées, est évalué à **3 207 340 \$**;
- le vice-recteur aux infrastructures et aux finances, M. **Éric Filteau** et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer l'entente de prolongation de la durée du bail et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0103-5.2 PAVILLON ANDRÉ-AISENSTADT – CONTRAT DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE  
MAÇONNERIE

Le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1040** déposé aux archives, **autorise**:

- l'octroi d'un contrat de travaux de construction d'un montant de 5 545 000 \$, avant taxes, à l'entrepreneur Maçonnerie Rainville & frères inc. pour les travaux requis afin de remédier aux carences affectant l'enveloppe du pavillon André-Aisenstadt;
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, le contrat de travaux de construction susmentionné et tout autre document requis afin de donner effet à la présente résolution, après que ces documents et contrat aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0103-5.3 GESTION DES STAGES EN SANTÉ - ADJUDICATION DU CONTRAT AU FOURNISSEUR  
KNOWLEDGE4YOU

Le Comité exécutif, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1041** déposé aux archives **autorise**:

- la Direction des approvisionnements à procéder à l'adjudication du contrat à Knowledge4You (K4Y) dans le cadre du projet de gestion des stages en santé, pour une durée maximale de 7 ans, pour une somme de 2 943 650 \$ avant taxes;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer pour et au nom de l'Université, le contrat susmentionné et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

E-0103-5.4 TRAVAUX DE CONSTRUCTION À L'OBSERVATOIRE DU MONT-MÉGANTIC –  
AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ORDRE DE CHANGEMENT #1 POUR GPH

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, l'ordre de changement #1 pour le contrat BCK002434 de la firme GPH au montant de trente-six mille deux cent soixante-quinze dollars et soixante-dix-sept cents (36 275,77 \$), conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1044** déposé aux archives.

E-0103-5.5 MODIFICATION DES FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES FACTURÉS AUX  
ÉTUDIANTS (FIO)

Le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1045** et son **annexe** déposés aux archives, **autorise**:

- la Direction des finances à fixer les frais institutionnels obligatoires (FIO) pour le trimestre d'été 2016 aux niveaux suivants:
  - Partie de base des frais de services aux étudiants: 7,06 \$ / cr.
  - Frais de gestion: 8,21 \$ / cr.
  - Frais de soutien aux bibliothèques: 1,50 \$ / cr.
  - Frais de soutien aux technologies de l'enseignement: 0,20 \$ / cr
  - Frais de rédaction: 381,60 \$ / trimestre
  - Frais de diplomation: 53,05 \$
- le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à modifier les règlements pour refléter les augmentations appliquées.

E-0103-5.6 SIGNATURE D'UN AMENDEMENT À UNE CONVENTION DE CRÉDIT

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, le renouvellement de la convention de crédit avec la Banque Nationale du Canada, après que les autorisations nécessaires auront été obtenues auprès du Ministère, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1046** déposé aux archives.

E-0103-5.7 ORIENTATIONS ET BALISES BUDGÉTAIRES 2016-2017

Le Comité exécutif adopte les orientations budgétaires 2016-2017, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1048** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

E-0103-5.8 NÉGOCIATION EN VUE DU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE LIANT L'UNIVERSITÉ ET LE SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (SCCCUM)-FNEEQ-CS ET CONSTITUTION DU COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION, DES MANDATS DE NÉGOCIATION ET DE SIGNATURE

Le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1024** déposé aux archives:

- constitue le comité patronal de négociation pour le renouvellement de la convention collective avec le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM). Le comité est composé des personnes suivantes:
  - M. **Marc Santerre**, conseiller juridique, Division des affaires juridiques, porte-parole
  - M. **Christian Blanchette**, doyen, Faculté de l'éducation permanente
  - Mme **Louise Poirier**, doyenne, Faculté des sciences de l'éducation
  - M. **Jean-Pierre Marquis**, vice-doyen aux affaires professorales, Faculté des arts et des sciences
  - Mme **Manon Guité**, vice-doyenne, Faculté d'aménagement
  - Mme **Marie Bissonnette**, conseillère principale en relations du travail, Direction des ressources humaines
  - M. **Jean-Pierre Blondin**, directeur du Bureau du personnel enseignant, Direction des ressources humaines
- confie au comité de négociation de négocier, au nom de l'Université de Montréal, la convention collective avec le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM).

Dans l'éventualité où une entente intervenait entre les parties, suivant les paramètres du présent mandat :

- autorise les personnes suivantes à signer les conventions collectives, pour et au nom de l'Université:
  - M. **Guy Breton**, recteur
  - M. **Jean Charest**, vice-recteur aux ressources humaines et à la planification
  - Mme **Isabelle Dufour**, directrice générale des ressources humaines, Direction des ressources humaines
  - M. **Yves Du Sablon**, directeur des relations du travail, Direction des ressources humaines
  - M. **Marc Santerre**, conseiller juridique, Division des affaires juridiques, porte-parole
  - M. **Christian Blanchette**, doyen, Faculté de l'éducation permanente
  - Mme **Louise Poirier**, doyenne, Faculté des sciences de l'éducation
  - M. **Jean-Pierre Marquis**, vice-doyen aux affaires professorales, Faculté des arts et des sciences
  - Mme **Manon Guité**, vice-doyenne, Faculté d'aménagement
  - Mme **Marie Bissonnette**, conseillère principale en relations du travail, Direction des ressources humaines
  - M. **Jean-Pierre Blondin**, directeur du Bureau du personnel enseignant, Direction des ressources humaines

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

E-0103-5.9 CONTRAT DE COLLABORATION DE RECHERCHE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LA SOCIÉTÉ SAFT DANS LE CADRE D'UNE THÈSE DE DOCTORAT SUR UN PROJET DE RECHERCHE INTITULÉ « RECHERCHE DE NOUVEAUX MATÉRIAUX POSITIFS INNOVANTS POUR ACCUMULATEUR LITHIUM-ION »

Le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1033** déposé aux archives:

- approuve la conclusion du Contrat de recherche à intervenir entre l'Université de Montréal et La Société SAFT pour la réalisation du projet de recherche intitulé « Recherche de nouveaux matériaux positifs innovants pour accumulateur Lithium-Ion »;
- approuve la conclusion de tout amendement qui aurait pour effet de prolonger le Contrat et/ou y ajouter du financement et/ou continuer l'Étude si la Doctorante abandonne ses études à l'UdeM ou si elle ne souhaite plus finir sa thèse dans le cadre de l'Étude;
- autorise le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation par intérim, M. **Jean Charest**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer le Contrat et tout éventuel amendement après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0103-5.10 CONVENTION DE VENTE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LA COMPAGNIE LPS BIOSCIENCES POUR DES SOUCHES BACTÉRIENNES

Le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1035** déposé aux archives:

- approuve la Convention de vente à intervenir entre l'Université de Montréal et LPS Biosciences;
- autorise le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation par intérim, M. **Jean Charest**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer la Convention de vente après qu'elle aura été visée par la Direction des affaires juridiques;
- autorise le directeur recherche et valorisation, M. **Gilles Noël**, à signer les amendements subséquents à la Convention.

E-0103-5.11 CONTRAT DE RECHERCHE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET VALACTA INC., LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, L'ASSOCIATION DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES PRATICIENS DU QUÉBEC ET ZOETIS CANADA

Le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1036** déposé aux archives:

- approuve la conclusion du Contrat de recherche à intervenir entre l'Université de Montréal, Valacta inc., Les producteurs de lait du Québec, l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec et Zoetis Canada;
- autorise la directrice contrats et partenariats du Bureau Recherche-Développement-Valorisation, Mme **Rachel Charbonneau**, à signer le Contrat de recherche après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques, ainsi que tout amendement subséquent ou renouvellement.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

E-0103-5.12 RESEARCH AGREEMENT ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET DES PARTENAIRES / PROJET INTITULÉ « THE BEST OF BOTH WORLDS: DEVELOPING STRATEGIES TO PROVIDE SAFE AND CULTURALLY APPROPRIATE ACCESS TO TRADITIONAL MEDICINES FOR DIABETES CARE IN CONTEMPORARY ABORIGINAL PRIMARY HEALTHCARE »

Le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1037** déposé aux archives:

- approuve la conclusion du Research Agreement à intervenir entre l'Université de Montréal, l'Université d'Ottawa, l'Université du Québec à Montréal, l'Institut national de santé publique du Québec, le Cree Board of Health and Social Services of James Bay, la Cree Nation of Mistissini, la Chisasibi First Nation et la Pekuakamiunuatsh Takuhikan Innu First Nation dans le cadre du Projet intitulé « The best of both worlds: Developing strategies to provide safe and culturally appropriate access to Traditional Medicines for diabetes care in contemporary Aboriginal primary healthcare »;
- autorise le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation par intérim, M. **Jean Charest**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer l'Entente après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques ainsi qu'à signer toute prolongation ou amendement à l'Entente qu'il pourrait s'avérer nécessaire de signer avec les partenaires.

E-0103-6.1 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS DE MEMBRES

Le Comité exécutif, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1038** et ses **annexes** déposés aux archives, approuve les nominations suivantes:

**Au Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUÉR)**

- M. **Sylvain Girard**, à titre de membre régulier indépendant de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de Mme Suzanne Tremblay;
- Mme **Thérèse Leroux**, professeure titulaire à la Faculté de droit, à titre de membre régulier versé en droit, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de Mme Edith Gaudreau;
- Mme **Edith Gaudreau**, désormais à titre de membre régulier versé en éthique, pour un quatrième mandat de trois (3) ans au CUÉR débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de M. Bryn Williams-Jones;
- M. **Bryn Williams-Jones**, professeur agrégé au Département de médecine sociale et préventive (ESPUM), désormais à titre de membre suppléant versé en éthique, pour un troisième mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de Mme Isabelle Ganache;

**Au Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences (CÉRAS)**

- M. **Martin Arguin**, professeur titulaire au Département de psychologie (FAS), pour un quatrième mandat de trois ans au CÉRAS et un deuxième à titre de président débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

**Au Comité d'éthique de la recherche en santé (CÉRES)**

- M. **Luc Desnoyers**, à titre de membre régulier indépendant de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert, pour un deuxième mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018;
- Mme **Youla Pompilus-Touré**, à titre de membre suppléante indépendante de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018;
- Mme **Marie-Josée Levert**, professeure adjointe à la Faculté des sciences infirmières, à titre de membre régulier ayant une expertise dans les domaines, les méthodes et les disciplines de recherche, pour un deuxième mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018;
- Mme **Catherine Régis**, professeure agrégée à la Faculté de droit, à titre de membre suppléant ayant un diplôme universitaire en droit et doté d'une expertise dans un domaine se rapportant au mandat du CER, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de Mme Marie-Angèle Grimaud;

**Au Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR)**

- Mme **Tiiu Poldma**, professeure titulaire à la Faculté de l'aménagement, pour un quatrième mandat au CPÉR et un premier à titre de présidente débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2016; en remplacement de M. Pierre Lapointe;
- Mme **Anne-Marie Émond**, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation, à titre de membre suppléant ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, domaines ou disciplines de recherche, pour un deuxième mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018;
- M. **Jean-Frédéric Ménard**, à titre de membre suppléant ayant un diplôme universitaire en droit et doté d'une expertise dans un domaine se rapportant au mandat du CER, pour un troisième mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018;
- M. **Jean Poupart**, à titre de membre régulier versé en éthique qui possède l'expertise, l'expérience et les compétences nécessaires aux travaux du CÉR, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018;
- Mme **Sandrine Gris**, à titre de membre régulier étudiant de l'Université inscrit à un programme d'études supérieures et préférablement impliquée dans des activités de recherche avec des participants, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de Mme Marie-Hélène Pichette;
- Mme **Justine Castonguay-Payant**, à titre de membre suppléant étudiant de l'Université de Montréal inscrit à un programme d'études supérieures et préférablement impliquée dans des activités de recherche avec des participants, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2015 et se terminant le 31 mai 2018.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

E-0103-6.2 COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (CCSN) – DÉSIGNATION OFFICIELLE DU MANDATAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif désigne Mme **Marie-Josée Hébert**, professeure titulaire au Département de médecine et chercheuse au CHUM, en tant que mandataire officielle de l'Université de Montréal à l'égard des permis octroyés par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, et ce, à compter de sa date d'entrée en fonction à titre de vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1039** déposé aux archives.

E-0103-6.3 NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1031** déposé aux archives.

E-0103-6.4 FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES / ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES – PROLONGATION DE MANDAT DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE

Le Comité exécutif nomme M. **Victor Haines**, professeur titulaire à la Faculté des arts et des sciences, directeur intérimaire de l'École de relations industrielles, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour un mandat se terminant au plus tard le 31 mai 2016, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1027** déposé aux archives.

E-0103-6.5 FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES – PROLONGATION DE MANDAT D'ADMINISTRATRICE EXERÇANT LES FONCTIONS DE DOYENNE À LA FAS

Le Comité exécutif nomme Mme **Tania Saba**, professeure titulaire à la Faculté des arts et des sciences, administratrice exerçant les fonctions de doyenne, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour un second mandat se terminant au plus tard le 31 mai 2016, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1042** déposé aux archives.

E-0103-6.6 FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS – PROLONGATION DE MANDAT D'ADMINISTRATEURS EXERÇANT LES FONCTIONS DE DOYEN ET DE SECRÉTAIRE À LA FTSR

Le Comité exécutif nomme à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour un second mandat se terminant au plus tard le 31 mai 2016, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1043** déposé aux archives:

- M. **Jean-Marc Charron**, professeur titulaire à la Faculté de théologie et de sciences des religions à titre d'administrateur exerçant les fonctions de doyen;
- M. **Pierre Létourneau**, professeur titulaire à la Faculté de théologie et de sciences des religions à titre d'administrateur exerçant les fonctions de secrétaire.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 8 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

E-0103-6.7 COMITÉ CHARGÉ DE L'ÉTUDE DES DOSSIERS DE RENOUELEMENT DE MANDAT ET DE LA PROMOTION DES PROFESSEURS (RÈGLEMENT 50.11.1) – COMPOSITION DU COMITÉ

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes:

- Mme **Suzanne Laberge**, Département de kinésiologie, 2015-2018
- M. **Benoît Jutras**, Faculté de Médecine, 2015-2018
- Mme **Béatrice Godard**, Espum, 2015-2018
- M. **Carl-Ardy Dubois**, Faculté des sciences infirmières, 2015-2018

membres du Comité chargé de l'étude des dossiers de renouvellement de mandat et de la promotion des professeurs des départements rattachés à l'exécutif, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1026** déposé aux archives.

E-0103-6.8 CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS (CEPSUM) – NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEPSUM

Le Comité exécutif nomme M. **Louis-François Hogue** à titre de membre du Conseil d'administration du **Centre d'éducation physique et des sports** (CEPSUM), et ce, pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2019, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1028** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0103-6.9 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades de 1<sup>er</sup> cycle et cycles supérieurs, conformément aux dates mentionnées et au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1050 (série 1050 à 1050.19)** de l'École polytechnique et de l'Université de Montréal déposé aux archives de l'Université.

E-0103-6.10 RENOUELEMENT DE TROIS MEMBRES AU CONSEIL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VÉTÉRINAIRE (CHUV)

Le Comité exécutif, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1047** et son **annexe** déposés aux archives **nomme**:

- Mme **Joane Tétreault**, présidente directrice générale Skylink Voyages Inc., membre du conseil du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV), représentant le milieu hippique, pour un deuxième mandat d'une durée de deux (2) ans, débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et se terminant le 31 octobre 2017;
- Docteur **Michel Lefebvre**, DMV, médecin vétérinaire, Hôpital vétérinaire St-Jean, membre du conseil du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV), représentant les médecins vétérinaires référents, pour un troisième mandat d'une durée de deux (2) ans, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2017;
- M. **André Barnabé**, directeur général Saint-Hyacinthe Technopole, membre du conseil du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV), représentant le milieu gouvernemental, pour un troisième mandat d'une durée de deux (2) ans, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2017.



COMITÉ EXÉCUTIF

Page 9 de 10

Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

E-0103-6.11 COMITÉ DE DISCIPLINE – NOMINATIONS DE MEMBRES

E-0103-6.11.1 COMITÉ DE DISCIPLINE POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL  
ENSEIGNANT

Le Comité exécutif, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1051** déposé aux archives, nomme au Comité de discipline pour les membres du personnel enseignant, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2019, les membres suivants:

**Quatre professeurs de carrière**

- Mme **Lyne Da Sylva**, professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de la Faculté des arts et des sciences;
- Mme **Mylène Jaccoud**, professeure titulaire à l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences.
- M. **Claude Lamarche**, professeur titulaire au Département de dentisterie de restauration de la Faculté de médecine dentaire.
- M. **Jean Wilkins**, professeur titulaire au Département de pédiatrie de la Faculté de médecine.

**Trois professeurs de carrière exerçant des fonctions d'officier**

- Mme **Michèle Brochu**, professeure titulaire au Département de physiologie de la Faculté de médecine et administratrice exerçant les fonctions de doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;
- Mme **Francine Ducharme**, professeure titulaire et doyenne de la Faculté des sciences infirmières;
- M. **Francis Gingras**, professeur titulaire au Département de littératures de langue française et secrétaire de faculté à la Faculté des arts et des sciences. Ce dernier agira comme président dudit Comité.

**Trois membres du personnel enseignant qui ne sont pas professeurs de carrière**

- M. **Daniel Campbell**, chargé de cours à la Faculté de l'éducation permanente;
- Mme **Gisèle Fontaine**, chargée de cours à la Faculté des sciences infirmières;
- Mme **Carlianne Ho**, chargée de cours au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 10 de 10

**Résolutions adoptées à la 0103<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie)  
Tenue le 10 novembre 2015**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 décembre 2015

---

E-0103-6.11.2 COMITÉ DE DISCIPLINE POUR LES ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif, conformément au document **2015-A0016-0103<sup>e</sup>-1052** déposé aux archives, nomme au Comité de discipline pour les étudiants, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2019, les membres suivants:

**Trois officiers**

- M. **Michel Carrier**, professeur titulaire et doyen de la Faculté de médecine vétérinaire. Ce dernier agira comme président dudit Comité;
- Mme **Renée Delaquis**, responsable de formation clinique et secrétaire de faculté à la Faculté de médecine dentaire;
- Mme **Marie-Claude Rigaud**, professeure adjointe et vice-doyenne à la Faculté de droit.

**Trois étudiants (recommandés par le Conseil représentant les étudiants)**

- Mme **Julie Bélanger**, étudiante à l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences;
- Mme **Béatrice Poirier**, étudiante à la Faculté de droit;
- M. **Denis Sylvain**, étudiant à la Faculté de l'éducation permanente.

**Trois membres choisis parmi les membres de la communauté universitaire**

- Mme **Marie-Claude Binette**, registraire;
- M. **Jean-Pierre Blondin**, directeur du Bureau du personnel enseignant;
- Mme **Louise-Hélène Richard**, vice-doyenne au recrutement, à la communication et à la stratégie numérique à la Faculté des arts et des sciences.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot